



## CHERS ASSOCIES

Le Conseil Directif de l'Association Jésus Guérit et tous les prêtres au service de l'Association vous souhaitent une excellente nouvelle année 2020. Nous remercions le Seigneur pour l'abondance des grâces reçues en 2019 et tenons à vous remercier pour votre amitié et vos nombreux témoignages qui nous encouragent à continuer cette mission. Certains témoignages sont déjà publiés sur le site [www.jesusguerit.com](http://www.jesusguerit.com), d'autres le seront dès que possible. Dieu est grand et fait des merveilles !

## VERSEMENT DE LA COTISATION 2020

Nous vous rappelons que le renouvellement de la cotisation de 10€ doit être effectué avant le 31 janvier de chaque année. Vous recevrez le lien par PayPal avant le 10 janvier. Si vous ne le recevez pas, vérifiez dans le spam ou recontactez-nous à temps pour ne pas perdre la qualité d'Associé (email : [info@jesusguerit.com](mailto:info@jesusguerit.com)).

La réforme italienne du Tiers Secteur impose aux Associations de rayer définitivement de la liste des Associés ceux qui n'ont pas renouvelé la cotisation avant le 31 janvier. Par conséquent ils ne pourront jamais plus se réinscrire à l'Association ni participer à ses activités. Pourquoi ? Parce que, selon la jurisprudence, un ASSOCIE' n'est pas un CLIENT et il ne peut pas renouveler la cotisation par exemple au mois d'août ou seulement s'il décide de participer à une retraite réservée aux Associés, mais il est tenu à renouveler la cotisation en début d'année, car être membre d'une Association signifie faire un chemin ensemble.

Ne pas renouveler la cotisation dans les délais prévus - même une seule fois - signifie ne plus pouvoir participer aux activités de l'Association pour toujours, même en cas de besoin.

## A QUOI DONNE DROIT LA COTISATION ANNUELLE ?

Les droits principaux des Associés en règle avec la cotisation annuelle sont les suivants :

- 1- Vous pouvez participer et vous inscrire à toutes les initiatives de l'Association.
- 2- Vous pouvez participer et voter à toutes les Assemblées des Associés.
- 3- Vous bénéficiez de 36 messes par an célébrées à vos intentions :
  - Tous les 8 du mois en l'honneur de Saint Cyriaque ;
  - Tous les 22 du mois en l'honneur de Saint Charbel ;
  - **Nouveauté 2020** : Tous les derniers jours du mois en l'honneur du Père Matteo d'Agnone.
- 4- Vous bénéficiez également des fruits de 52 messes par an célébrées à ND de l'Arc tous les lundis de l'année et de plusieurs autres messes données de temps en temps aux intentions des associés.

## DROITS D'AUTEUR

Pour éviter des désagréments, nous tenons à vous rappeler que tous les textes des conférences et les initiatives de l'Association Jésus Guérit sont une œuvre de l'esprit protégée par la loi et sont strictement réservés au titre du droit d'auteur. Toute exploitation, utilisation, reproduction, diffusion ou représentation de tout ou partie, même en toute bonne foi, sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions du Code de Propriété Intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite, à examiner sur demande cas par cas.

## DIVERSES



Enfin nos meilleurs vœux au père Cipriano de Meo, doyen des exorcistes du monde, que plusieurs parmi vous ont eu la chance de rencontrer, qui vient de fêter son 96<sup>ème</sup> anniversaire : il est né le 5 janvier 1924 et a été ordonné prêtre le 6 mars 1949. Si Dieu veut, on le rencontrera de nouveau en avril 2020 !

A toutes et à tous bonne année en union de prière !  
Ci-dessous trouvez les programmes et les dates 2020 !

## CALENDRIER ET PROGRAMMES 2020

Ci-dessous trouvez le calendrier 2020 des activités réservées aux Associés de l'Association JESUS GUERIT. Il est possible de s'inscrire à partir de 4 mois avant. Vérifiez toujours avant de s'inscrire la disponibilité de places et s'il y a eu des changements de date ou de programme.

### JANVER 23-26

« **La guérison de l'arbre généalogique. Que dit l'Eglise ?** »

Père Michel Bianco - ND de l'Arc.

### FEVRIER 20-23

« **L'envoutement** »

Père Michel Bianco - Père Janvier exorciste - ND Avocate.

### MARS 12-15 - FETE SECONDAIRE DE SAINT CYRIAQUE

« **L'infestation des lieux, des objets et des animaux** »

Père Michel Bianco - Pietrelcina, village natal de Saint Padre Pio.

### AVRIL 23-26

« **Tatouages et yoga : danger spirituel ?** »

Père Michel Bianco - Père Matteo d'Agnone - Père Cipriano de Meo - ND de l' Arc.

### MAI 14-17

« **Hérédité chargée. Que dit l'Eglise, que dit la science?** »

Père Michel Bianco - Père Janvier exorciste - ND Avocate

### JUIN 4-7

« **Maris et femmes de nuit** »

Père Michel Bianco - ND du Mont de la Vierge - Père Matteo d'Agnone - Père Cipriano

### AOUT 6-9 - FETE DE SAINT CYRIAQUE

« **La coupure des liens. Présentation d'une méthode** »

Père Michel Bianco - Père Matteo d'Agnone (avec Père Cipriano si possible).

### SEPTEMBRE 24-27

« **Maladie psychique et possession diabolique** »

Père Michel Bianco - Père Janvier exorciste - ND Avocate - Tombe de Padre Pio

### OCTOBRE 22-25 - FETE DU PERE MATTEO D'AGNONE

« **Les dangers d'Halloween** »

Père Michel Bianco - St Joseph Moscati- Père Matteo d'Agnone - Père Cipriano de Meo.

### OCTOBRE 25-27 - réservé aux Associés inscrits à la session précédente

« **Notre Dame Avocate et des Douleurs** »

ND de Castelpetroso, lieu d'apparitions mariales - Père Janvier exorciste- ND Avocate.

### NOVEMBRE 12-15

« **Médiurnité et charismes. Quelle différence ?** »

Père Michel Bianco - N-D de l' Arc.

### DECEMBRE 10-13

« **Guérir les blessures du passé** »

Père Michel Bianco - Saint Joseph Moscati.